

# Avis aux parents

## GRÈVE EN VUE POUR LES RESPONSABLES DES SERVICES ÉDUCATIFS EN MILIEU FAMILIAL (RSE)

**À compter du 31 janvier, la FIPEQ-CSQ entreprend des moyens de pression...**

- Pour que soient reconnues à leur juste valeur les Responsables des services éducatifs en milieu familial (RSE)
- Pour que leurs conditions de travail soient à la hauteur de leurs exigences, de leurs compétences et de leurs responsabilités

**Chaque vendredi à compter du 31 janvier et pour 8 semaines, les services de garde ouvriront 15 minutes plus tard.**

|            |   |             |
|------------|---|-------------|
| 31 janvier | + | 15 minutes  |
| 7 février  | + | 30 minutes  |
| 14 février | + | 45 minutes  |
| 21 février | + | 60 minutes  |
| 28 février | + | 1 h 15 min. |
| 6 mars     | + | 1 h 30 min. |
| 13 mars    | + | 1 h 45 min. |
| 20 mars    | + | 2 heures    |

**À cette mesure peuvent s'ajouter :**

- 1 demi-journée de grève
- 1 journée complète de grève

## POURQUOI LA FIPEQ-CSQ ENTREPREND-ELLE DES MOYENS DE PRESSION ?

**Notre stratégie...**

- Réduit les impacts sur les parents
- Maximise la pression sur le gouvernement

**Nos principales demandes sont simples et des plus réalistes :**

- Un salaire décent de 16,75 \$ l'heure (vs 12,42 \$ actuellement)
- Des ressources financières pour que les intervenantes puissent accomplir un portrait périodique de l'enfant
- La possibilité d'accueillir plus d'un enfant ayant des besoins particuliers

**À ce jour, et bien qu'ayant manifesté nos attentes au gouvernement, nous en sommes toujours au même point.**

## ÇA DOIT CHANGER !

EN TANT QUE PARENT, VOUS POUVEZ NOUS AIDER.

Rendez-vous sur [appui.fipeq.org](http://appui.fipeq.org), signez et envoyez un courriel à votre député

MON  
SALAIRE :

12,42\$/H

MES  
TÂCHES :

- Je suis partenaire avec vous pour le développement harmonieux de votre enfant;
- J'observe, stimule et m'assure que tout est en place pour le développement global de votre enfant;
- J'applique un programme éducatif;
- J'assure la santé et la sécurité de votre enfant;
- J'offre des repas et des collations conformes au Guide alimentaire canadien;
- Je dois suivre chaque année de la formation continue;
- Je dois entretenir et désinfecter mes locaux et les jouets;
- Je dois administrer mon service éducatif, faire de la publicité, gérer les paiements et la paperasse du ministère.

Et la liste continue...

